C0106

GESTION LOCATIVE ET SOCIALE RÉGLEMENTATION

LA RÉGLEMENTATION DE LA GESTION LOCATIVE

4 JOURS (28 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Les fondamentaux du cadre réglementaire, de l'attribution au départ du locataire

De nombreuses fonctions nécessitent d'avoir une vision globale de la gestion locative. Ainsi ce stage permet de mesurer et positionner son action soit pour répondre au locataire de manière pertinente, soit pour piloter un service, soit pour mener un projet. Cette formation présentera les spécificités juridiques de la gestion locative des logements Hlm (PLUS, PLS, PLAI, LLS, LLTS) en déroulant la procédure de la recherche du locataire jusqu'à son départ. Le contenu sera modifié au fur et à mesure de l'actualité et intègrera les évolutions juridiques à venir.

PUBLIC

Chargé de clientèle, agent de gestion locative, responsable d'agence, conseiller social.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier le processus d'attribution
› repérer les principes de de gestion du bail : de la signature du locataire jusqu'à sa sortie
› analyser les différentes lignes de l'avis d'échéance
› identifier les actions de gestion locative propres au bail Hlm.

PÉDAGOGIE

L'analyse de situations concrètes ainsi que les échanges d'expériences entre participants complètent les apports théoriques.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Loïc AURIAC, Formateur juriste spécialiste de la gestion locative ou Nicolas DELEPINE, Consultant-formateur spécialisé en gestion locative.

DATES DES SESSIONS INTER

le 8-9 et 15-16 mars 2027 - Distanciel
les 7-8 et 17-18 juin 2027 - Distanciel
les 11-12 et 21-22 octobre 2027 - Distanciel
les 11-12 et 21-22 octobre 2027 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 3 220 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

justine.homawoo@afpols.fr -

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Introduction
- les différents textes législatifs et réglementaires inhérents à la gestion locative

La gestion de la demande et des attributions
- information des demandeurs
- demande de logement
- désignation des candidats
- instruction des dossiers
- passage en commission

Le bail et l'entrée du locataire dans les lieux
- état des lieux : formalisation et droit à rectification
- signature du contrat, colocation, cotitularité, annexes...

L'occupation des lieux par le locataire
- exécution du contrat par les parties : obligations du locataire et du bailleur
- mobilité des locataires dans le parc social
- sous-location et cohabitation intergénérationnelle solidaire

Les conditions financières du contrat de location
- le loyer : modalités de calcul, surfaces corrigée et utile, l'APL
- le supplément de loyer de solidarité
- les charges récupérables
- le dépôt de garantie et les réparations locatives

Le départ du locataire
- le congé : forme, préavis et effets
- le décès du locataire.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.